

## Tarifs au 1<sup>er</sup> janvier 2024

(honoraires maximum pratiqués toutes taxes comprises)

# Honoraires d'Agence

## Transactions Immobilières

Prix « net vendeur »	Honoraires TTC
Jusqu'à 55 500 €	5 000 €
De 55 501 € à 85 000 €	9 %
De 85 001 € à 110 000 €	7.5 %
De 110 001 € à 200 000 €	7 %
De 200 001 € à 275 000 €	6.5 %
A partir de 275 001 €	5.5 %
Terrains et de fonds de commerce :	13 %

**Charge de la rémunération : l'acquéreur**

**Avis de valeur, sans mise en vente, via un prestataire extérieur : 200 € TTC**

## Honoraires d'Agence

### » Gestion ♦ Locations «



Gestion d'un lot : 8 % TTC du loyer net

Gestion de plusieurs lots : 7 % TTC du loyer net

*(gestion administrative, financière, fiscale, technique)*



### Locations :

Location à usage d'habitation : 16 % TTC du loyer annuel soit :

Nature des prestations	A la charge du Bailleur	A la charge du Locataire *
Location (entremise et négociation)	25 €	-
Visite, constitution du dossier et rédaction du bail	6,5 % du loyer annuel	6,5 % du loyer annuel
Réalisation de l'état des lieux	1,5 % du loyer annuel	1,5 % du loyer annuel

\* dans la limite du plafonnement des honoraires imputables au locataire défini par arrêté

Forfait état des lieux prestation isolée : 300 € TTC (50 % bailleur / 50 % locataire)

Location à usage professionnel ou commercial : 30 % TTC du loyer annuel TTC soit :

Nature des prestations	A la charge du Bailleur	A la charge du Locataire *
Location (entremise et négociation)	25 €	-
Visite, constitution du dossier et rédaction du bail	12 % du loyer annuel	12 % du loyer annuel
Réalisation de l'état des lieux	3 % du loyer annuel	3 % du loyer annuel



### Honoraires sur travaux :

Assistance réalisation des différents devis puis suivi des travaux (*hors entretien courant*); intervention calculée sur le montant HT des travaux (*propriétaires*): jusqu'à 500 € HT : 50,00 € de 500 à 1 000 € HT : 100,00 € ; supérieur à 1 000 € HT : 6 % (avec un minimum de 200 €)